



**Conseil d'établissement primaire et secondaire
de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice**



**Procès-verbal
Séance du mercredi 4 juin 2014 à 20 h.00
Au réfectoire du collège de La Planta à Chavannes-près-Renens**

Présences : Mmes CHRISTEN-SUMI Silvie, GOLAZ Anne-Lise, GRUBOR Gordana, PROBST Mariacristina, ROBIN Gisèle, ROCHAT Corinne, VERNEZ Francine, ZINDLER Karin, WILLI Corinne, MM. ALLEMANN Yves, APOTHELOZ Sébastien, GABRIEL Stéphane, PONNAZ Olivier, ROCHAT Jean-Pierre, TARDO Lorenzo

Excusés : Mme HALDEMANN Camille, MM. JACOT Frédéric, SEYDOUX Jérémie

Absents : MM. MICHEL Patrick, SALIS Nicolas

Procès-verbal : Mme CAMPIGOTTO Claudia.

1. Bienvenue

M. Jean-Pierre Rochat ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun.

2. Liste de présence

Cinq personnes sont absentes dont trois excusées.

3. Adoption de l'ordre du jour

M. Jean-Pierre Rochat demande si l'ordre du jour du mercredi 4 juin 2014 convient. Sans manifestation, l'ordre du jour est accepté.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 février 2014

Sans commentaires, le procès-verbal de la séance du 4 février 2014 est adopté à l'unanimité.

5. Vie de l'Etablissement

Chavannes-près-Renens :

Aucune solution n'a encore été trouvée pour diminuer les effets des nombreux changements de salle de classe pour les élèves de VG, dû à la LEO. M. Ponnaz répond à M. Rochat que le Département reste attentif sur la perte d'identité des classes et une diminution de leur maîtrise. Les cas de vols et/ou pertes de matériel sont symptomatiques et découlent de ceci.

La première journée de l'élégance, dans le mandat de M. Ponnaz, s'est déroulée avec succès. Cette demande émanant des élèves et ces derniers s'étant bien prêtés au jeu, cet évènement sera renouvelé les années prochaines.

Un projet pour le conseil des élèves 3 à 6P a été mis sur pied, ce dernier s'appelle « toi, moi, nous ».

M. Ponnaz informe que le site internet des écoles verra le jour à la rentrée 2015.

St-Sulpice :

M. Allemann informe qu'une réunion concernant HARMOS comprenant les parents a eu lieu afin de discuter des repas dans le réfectoire de La Planta

Il avise que la fin des travaux du futur collège de St-Sulpice est prévue pour le 30 juin 2015. Diverses séances sont régulièrement agendées avec l'entreprise responsable desdits travaux et M. Jaton, Municipal à St-Sulpice.

Une fois les travaux réalisés, les élèves de 7^{ème} année n'iront plus à La Planta. M. Allemann souligne que l'entreprise a installé son chantier de manière ludique, en mettant en place de petites fenêtres, ce qui permet aux enfants de guigner l'avancement de ce dernier.

Mmes Golaz et Zindler déclarent être contentes de la sécurité qui a été mise en place par la société Lösinger.

6. *Trottinettes*

Suite à divers dégâts de minime importance tels que des dommages au sol et sur les murs, M. Ponnaz demande s'il faut d'interdire l'utilisation de la trottinette dans l'enceinte des collèges (surtout au collège de la Plaine). En effet, la trottinette est utilisée à d'autres fins que le transport, par exemple : en tant que projectile.

M. Tardo demande de ne pas les interdire, mais de prévoir un aménagement spécialement réservé aux trottinettes.

M. Rochat proposera à la Municipalité de Chavannes-près-Renens la pose d'un porte-trottinettes et la mise en place d'un protocole d'interdiction pour l'utilisation de ces patinettes dans l'enceinte du bâtiment.

Une décision sera aussi prise par la commune de St-Sulpice lors de l'ouverture du nouveau collège en juin 2015.

7. *Prochaine séance*

La prochaine séance est prévue le jeudi 27 novembre 2014 à 20 h.00, à la salle du Conseil communal de St-Sulpice.

8. *Divers et propositions individuelles*

M. Rochat explique à Mme Christen-Sumi les travaux de réaménagement sur l'av. de la Gare Sud. Un agrandissement des trottoirs est prévu, ainsi que la réfection des canalisations. Pour pacifier la circulation, les arrêts de bus se feront sur la chaussée et non en baignoire.

Dans le cadre de la LEO, M. Apothéloz s'inquiète sur le respect de certains professeurs, quant au nombre de tests assimilés devant être effectués. M. Ponnaz répond que selon le programme NEO, avant l'introduction de la nouvelle LEO, ce contrôle était déjà effectué par la Direction des Ecoles. En cas de recours et s'il manque des tests de la part du professeur, c'est lui qui sera fautif.

Quant à la question de Mme Willi sur les résultats des ECR, M. Ponnaz rapporte que les épreuves cantonales de mathématique sont moins bonnes que celles de français et d'allemand.

Mme Rochat demande quel était le document que les élèves ont reçu en classe et que certains écoliers ont dû remplir avec leurs parents. M. Rochat répond qu'il s'agissait d'un questionnaire provenant du Service des Affaires Sociales qui permettrait, par la suite, de mettre en place des animations adéquates.

Mme Zindler prend des nouvelles concernant les transports des élèves en bus. M. Allemann relève qu'aux yeux de la Municipalité de St-Sulpice, ce problème est inconnu et qu'actuellement certains parents accompagnent et surveillent les élèves. Au vu de l'augmentation de la population, M. Allemann imagine qu'un 2^{ème} bus pourrait prendre le relais, tout en desservant d'autres arrêts.

Mme Zindler déplore que des jouets n'aient pas été mis à disposition des enfants, en camp à Morgins. M. Allemann communiquera les faits à la Municipalité.

Mme Rochat demande si les membres ont des propositions de discussion pour la séance du Conseil des parents. M. Ponnaz souhaite sensibiliser les parents afin qu'ils montrent de l'intérêt pour le travail scolaire de leurs enfants en venant aux séances organisées. Aussi, il propose une présentation générale sur le postscolaire et les apprentissages, animée en différentes langues, si toutefois il y a de la demande.

Mme Grubor informe qu'elle sensibilise déjà les parents, mais qu'ils ne viennent jamais par peur ou par gêne et qu'il faudrait aviser les parents que des personnes sont à disposition pour traduire si besoin est.

M. Rochat remercie les personnes concernées pour les efforts fournis lors des traductions de documents.

Finalement, M. Allemann propose, qu'à l'avenir, l'invitation à la séance d'information contienne une question qui soit formulée de telle manière à ce que le parent puisse choisir la langue qu'il pratique, en général.

M. Jean-Pierre Rochat remercie les participants et lève la séance à 21 h.15.

Au nom du Conseil d'établissement scolaire
 primaire et secondaire
 de Chavannes-près Renens et de Saint-Sulpice

Le Président :

Jean-Pierre Rochat



La Secrétaire :

Claudia Campigotto

